

JEAN MACÉ – LES ANNÉES DE MATURATION POLITIQUE

« Seul le possédant est véritablement libre et peut représenter les autres ! L'électeur à 300 francs représente parfaitement l'électeur à 200 francs, à 100 francs. Il ne l'exclut pas ; il le représente, il le protège, il le couvre, il ressent, il défend les mêmes intérêts [...] Je suis pour mon compte ennemi décidé du Suffrage Universel »

François Guizot

Chambre des Députés - 15 février 1842

« La charte des libertés modernes : souveraineté du peuple et droit de la révolte, quand elle est devenue nécessaire; suffrage universel et participation de tous au gouvernement; tolérance religieuse universelle; liberté illimitée de la pensée, et par conséquent de la parole et de la presse ».

Ernest Renan

« La liberté de penser » - 1848

Lorsqu'il sort du Collège Stanislas, en 1835, Jean Macé a vingt ans. Il a pu mesurer, au cours de ces années d'études, aussi bien à Saint-Eustache qu'à Stanislas, le rôle prépondérant de l'Église dans l'Enseignement.

De 1836 à 1842, il mène une double vie faite à la fois d'errance et de frivolité, d'étude et de recherche. Il fournit des documents et des chapitres entiers à « l'Histoire de France » de son professeur d'histoire, Théodose Burette. Il donne aussi au hasard des rencontres, des leçons de fortune à des élèves occasionnels, retardataires ou recalés. Il passe volontiers des bibliothèques aux lieux de plaisir. Il se flattera plus tard d'avoir pu, vingt-quatre heures durant, se livrer à ses sports favoris : la valse, l'entrechat et la cachucha. Il fréquente aussi les salons où il rencontre, par exemple, le poète Alfred de Musset.

En 1842, il s'exprime pour la première fois sur la politique menée par la Monarchie de juillet et sur l'injustice flagrante que constitue le régime censitaire. Rappelons qu'en 1842, il faut payer un cens de 200 francs pour pouvoir voter. Il collabore alors, avec son ami et professeur Théodose Burette à une monographie plaisante intitulée « Physiologie du fumeur ». Burette, fumeur de pipe invétéré, a communiqué sa passion à Macé. Il y vante les mérites de la pipe en terre qui est la reine des pipes, aborde la question de la réforme électorale et s'en prend, non sans

humour, au régime censitaire : « *Sera électeur et éligible qui fumera pour le moins 900 francs de tabac. [...] Les recettes seront doublées, triplées, quadruplées, et la liberté fera le tour de la France portée sur un immense nuage de tabac* ».

En cette même année 1842, il présente une étude sur Saint-Evremond à la Revue des Deux Mondes¹.

Si Jean Macé aime les bals, il est attiré également par le jeu. Passionné par les cartes, il y perd plus qu'il ne voudrait. Il contracte tant de dettes qu'il ne peut régler et qui ne cessent de s'accroître, qu'il prend un jour un parti désespéré : pour une somme rondelette d'un millier de francs, qui lui permet de se libérer moralement et matériellement, il s'engage comme soldat de 2^{ème} classe. Il est incorporé à Rouen, au 1^{er} bataillon, 3^{ème} compagnie du 1^{er} Léger.

Il a vingt-sept ans. Il devient rapidement caporal. Loin de Paris, il continue occasionnellement à servir de secrétaire à son cher maître Burette.

A Rouen, Macé côtoie une population militaire hétéroclite composée essentiellement d'ouvriers agricoles, ouvriers d'usines, en grande majorité pauvres, illettrés, voire analphabètes. C'est que depuis le début du règne du « Roi des Français », les progrès économiques ne sont guère brillants. L'agriculture demeure prépondérante (57 % des Français en vivent). Les moyens de transport de marchandises sont insuffisants et onéreux. Le crédit est rare et cher. Le taux de croissance est de 2 % l'an. De plus, la société « Louis-Philipparde » est très inégalitaire : d'un côté de grands notables, des châtelains disposant de la richesse et du pouvoir politique, de l'autre, les vagabonds, les misérables.

Les ouvriers des grandes usines, s'ils ont un emploi, vivent des conditions de travail, de salaire et de logement épouvantables. Adolphe Blanqui, membre de la section d'économie de l'Institut et chantre du libéralisme², mène une enquête dans les régions industrielles, en 1848. Il visite le quartier de Martainville à Rouen, qui sert d'enclos au prolétariat ouvrier et raconte³. « *On pénètre dans les maisons par des couloirs obscurs où souvent un homme ne peut se tenir debout et qui servent de lit à un ruisseau fétide; les escaliers sont en spirale, sans garde-fou, sans lumière; les marches se hérissent d'aspérités produites par des ordures pétrifiées; dans les chambres, sur des litières indescriptibles, hommes, femmes, enfants couchent pêle-mêle. Le loyer de ces tanières est de 60 centimes à 2 francs la semaine; l'homme - quand il y en a un et en état de travailler - gagne à peu près 2 francs par jour ouvrable* ».

A Lille, la classe laborieuse est parquée sous terre ! « *On entre d'abord dans des cours où, dans un coin, une grille repose horizontalement sur un puisard; ce sont les latrines publiques du lieu. Des trappes bâillent, de-ci, de-là, antichambres des appartements; on descend, et, dans une atmosphère pestilentielle, on distingue des formes vautrées à même le sol gras sur des fanes pourries de pommes de terre* »⁴.

Adolphe Blanqui examine le budget d'un chevilleur rouennais ouvrier spécialisé habitant le « gouffre » : « *Il gagne 2 francs par jour à l'usine (moins les dimanches, moins les jours de fête); sa femme travaille aussi, à la maison (si l'on peut dire), comme dentellière; elle apporte aussi au ménage jusqu'à « dix et quinze centimes » par jour; ils ont quatre enfants; le loyer de leur cave est de 1,50 F par semaine. Le pain bis coûte 22 centimes et demi le kilo; l'homme parvient à manger, trois fois par semaine, des « débris » de boucherie; la femme et les enfants se nourrissent exclusivement de pommes de terre et de haricots. Ils vivent néanmoins. Ils survivent, ces privilégiés; car il s'agit d'une famille modèle et d'un ouvrier particulièrement qualifié* ».

En 1841, l'espérance de vie est de vingt-huit ans chez les manufacturiers⁵. En 1848, sur 21 000 enfants qui naissent dans les caves, il en meurt 20 700 avant l'âge de cinq ans⁶. Le taux de mortalité en France est alors de 21 pour mille !

Les progrès en matière d'instruction, s'ils existent, demeurent néanmoins très insuffisants.

Sous la Restauration, l'Université a délégué une partie de ses pouvoirs en matière d'enseignement à l'Eglise Catholique. Une autorisation de l'Evêque est requise des Instituteurs. Chaque école est surveillée par le prêtre de la paroisse. Les maîtres sont tenus d'assister aux cérémonies religieuses et d'y conduire leurs élèves. Le fondement de l'instruction est la religion et la fidélité au Roi. Pour être instituteur, le Brevet de Capacité est indispensable. Par la circulaire du 16 mars 1819, les Frères de la Doctrine en sont dispensés. La lettre épiscopale d'obédience tient lieu pour eux de Brevet. En 1824, une ordonnance oblige les instituteurs à posséder un certificat d'instruction religieuse. La Monarchie de juillet, elle, inscrit la liberté de l'Enseignement dans la charte révisée de 1830, puis par la loi Guizot du 28 juin 1833, elle oblige chaque commune à entretenir une école primaire élémentaire.

De plus, toute commune de plus de 6 000 habitants doit ouvrir une école primaire supérieure, chaque département une école normale. 34 écoles normales nouvelles sont créées. La proportion des illettrés en France passe de 45 % à 30 %. Ce progrès masque malheureusement de grandes disparités et des inégalités flagrantes : en 1841, sur 10 000 conscrits ouvriers, 8 980 doivent être réformés comme inaptes⁷.

La loi « Guizot » marque un pas en avant dans l'histoire de l'école mais elle n'est ni obligatoire, ni gratuite, encore moins laïque : elle maintient la présence d'un curé dans les comités locaux de surveillance de l'école. Ces comités peuvent suspendre l'instituteur (sous réserve d'en référer au comité d'arrondissement). Plus instruits que l'immense majorité des maires, les curés peuvent surveiller et contrôler les maîtres d'école.

Face à cette situation sociale et scolaire inégalitaire d'avant 1848, Adolphe Thiers propose. « *Aux enfants de la bourgeoisie, on ne peut refuser la philosophie, le libre*

examen, la liberté intellectuelle; mais à ceux du peuple, il faut dispenser la religion, la foi, remparts irremplaçables contre le désespoir social, l'aspiration à un sort meilleur, l'indignation suscitée par de criantes inégalités ».

Le 11 décembre 1845, Macé est libéré. Burette, qui l'a toujours entouré d'une attentive protection, a réussi à le racheter de son service. De retour à Paris, Macé devient le secrétaire de Théodose Burette. Celui-ci a transporté son enseignement de Stanislas à Henri IV où il supplée **Victor Duruy**. Mais Burette meurt le 7 janvier 1847, à l'âge de 42 ans.

Jean Macé est alors privé de son meilleur soutien. Il a cependant la bonne fortune de faire la connaissance de disciples de Fourier, voisins de Burette. Charles Fourier, philosophe et économiste, a laissé à sa mort en 1837, une doctrine originale et utopiste, visant à instituer une harmonie universelle susceptible d'assurer le bonheur de tous par une collaboration bienveillante et cordiale. Macé se passionne pour ce programme et met au service de cet idéal son talent, sa culture. Du touffu programme fouriériste, Macé fera sienne « *sa théorie du progrès social basée sur un groupement libre d'actions personnelles, dans des associations indépendantes les unes des autres* ». Fourier aura de nombreux adeptes. Sa pensée influencera les Républicains de la II^{ème} et de la III^{ème} République mais aussi Marx et plus récemment Marcuse.

- 1• Cette étude sera éditée par Hetzel en 1894
- 2• Adolphe Blanqui est le frère d'Auguste Blanqui, théoricien socialiste et homme politique
- 3• Henri Guillemin « La Première Résurrection de la République »
- 4• Ibid
- 5• Ibid
- 6• Ibid - Rapport officiel du Docteur Gosselet, médecin à Lille
- 7• Ibid - Intervention du Baron Charles Dupin lors de la discussion de la loi du 22 mars 1841 (statistiques du Bureau de la Guerre)

ALBUM